

## **EXTRAIT du REGISTRE** **des Délibérations du Conseil Municipal**

~~~~~

**OBJET** : Plan de relance Régie des ENERGIES – Mise en œuvre de la stratégie commerciale – année 2018

Séance du 23 octobre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-trois octobre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville, dûment convoqué le seize octobre deux mille dix-neuf, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 57**

**Membres présents** : MM. ALLARD Cyrille, ARGENTI Bernard, BARBARIN Daniel, BEVOZ Sébastien, BLEIN Jean, BOURGEAIS Didier, CAPELLI Jean-Baptiste, CHAPUIS Gérard, CORTINOVIS Bernard, CYVOCT Jean-Michel, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, FERRARI Jean, GENOD Patrick, GRIOT Bernard, JARASSIER Hervé, LEMOINE Gilbert, LYAUDET Stéphane, MORGNIEU Laurent, PETITNICOLAS Christophe, PIFFADY Philippe, RODRIGUEZ-CERVILLA José, SAVEY Didier, TRAMOY Maurice.

Mmes BERTHET Claire, BORGNA Séverine, BOURDONCLE Annie, CARRARA Carole, CHATEAU Marie-Luce, FERRO Nicole, GRITTI Delphine, LETRAY Marie-Odile, LIEVIN Karine, MACHON Annie, MARTINE Christine, MASNADA Isabelle, ROSIER Nicole.

**Membres absents excusés avec pouvoir** : MM. ALLANDRIEU Bernard (pouvoir à BEVOZ Sébastien), DUSSUYER Régis (pouvoir à DRHOVIN Jacques), HARNAL Sébastien (pouvoir à LIEVIN Karine), PESENTI Philippe (pouvoir à BOURGEAIS Didier).

Mme PETIT Odile (pouvoir à BERTHET Claire).

**Membres absents excusés sans pouvoir** : Mme JOLY Fabienne.

**Membres absents** : MM. CHARVOLIN Roch, FRAISEAU Alain, RAOULT Jean-Pierre, TABOUREL Philippe, ZANI Guy.

Mmes BARDON Fabienne, BARTHELET Annaëlle, BOUDET Evelyne, CHENET Valérie, HUGON Marlène, PALAZZI-ZANI Nelly, ROTARU Maria, TRAINI Marie, TREUVELOT Catherine.

**Secrétaire de séance** : M. ALLARD Cyrille.

**Soit : 37 présents, 5 pouvoirs.**

Monsieur Le Maire rappelle à l'Assemblée la mise en place du plan de relance du budget Energies. Au niveau financier, un moratoire bancaire sur 3 ans avait été proposé et accepté par les banques ; seuls les intérêts de la dette sont pris en compte. En contrepartie, la régie a pour obligation de :

- retrouver des clients en vue d'équilibrer son budget de fonctionnement,
- missionner le cabinet PROWAT pour des études d'accompagnement commercial et de reprise de clientèle,
- proposer des nouveaux contrats et fournir de la part de la régie, un Mwh rendu en sous-station des clients à 85,00 € TTC.

Il est proposé d'accorder une remise commerciale exceptionnelle à certains abonnés ayant vu leur Mwh, fourni à la sous station, dépassé de plus ou moins 5 % de 85,00 € TTC/Mwh, cela concerne pour 2018 les deux établissements suivants (justificatifs ci-joints) :

- Villa Adélaïde : 5 117,45 € TTC, soit 4 850,67 € HT
- Carrefour Market : 2 876,49 € TTC, soit 2 726,53 € HT

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,

- **ACCEPTE** que la Régie des Energies accorde une remise commerciale « exceptionnelle » pour fidéliser et assurer la confiance avec les abonnés du nouveau contrat et ce, pour l'année 2018,
- **DONNE POUVOIR** au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.**

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Philippe EMIN

